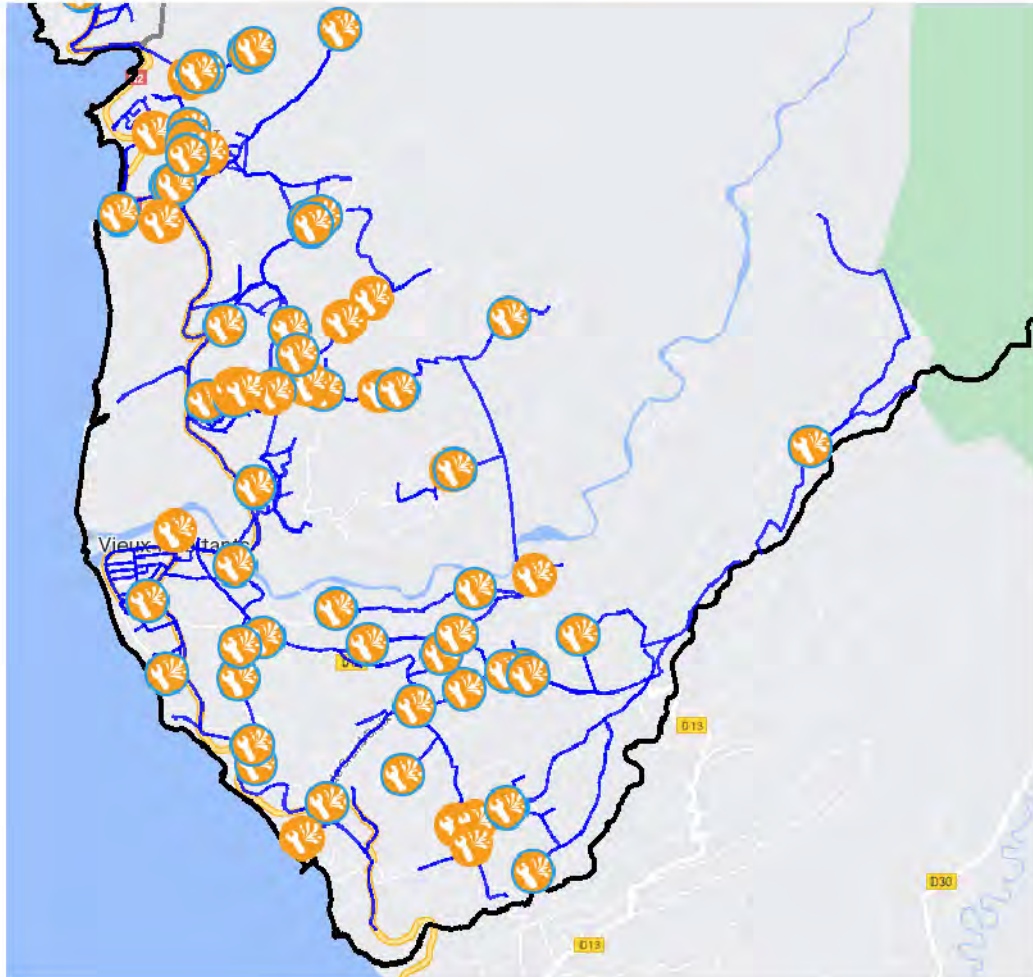




➤ **Sur vieux-Habitants :**



➤ **Sur Vieux-Fort :**





Synthèse des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	6
Bouillante	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Bouillante	Manoeuvre de vannes	2
Bouillante	Purge de réseau	3
Vieux-Fort	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Vieux-Fort	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Vieux-Fort	Manoeuvre de vannes	1
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	12
Vieux-Habitants	Entretien / Vérification de ventouses	2
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	8
Vieux-Habitants	Manoeuvre de vannes	2
Vieux-Habitants	Purge de réseau	6
Vieux-Habitants	Vérification ponctuelle de vanne	1
Total		46

Détail des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Date	Adresse
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	28/01/21	97106RE00002,Réseau communal de Bouillante - 9740000001
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/21	358 Rue Abel Racon,97125,Bouillante
Bouillante	Manoeuvre de vannes	03/03/21	358 Rue Abel Racon,97125,Bouillante
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	12/04/21	232 Rue de l'Allemand,97125,Bouillante
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	29/04/21	358 Rue Abel Racon,97125,Bouillante
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	06/05/21	2193 Rue de Thomas,97125,Bouillante
Bouillante	Manoeuvre de vannes	09/06/21	548 Route de Duche,97125,Bouillante
Bouillante	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	18/06/21	2193 Rue de Thomas,97125,Bouillante
Bouillante	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	22/06/21	1058 Rue de Poirier,97125,Bouillante
Bouillante	Purge de réseau	22/10/21	257,CHE DE GROSSES ROCHES,97125,Bouillante,FRANCE
Bouillante	Purge de réseau	22/10/21	161,R DES IRIS,97125,Bouillante,FRANCE
Bouillante	Purge de réseau	22/10/21	273,R DE L ALLEMAND,97125,Bouillante,FRANCE



Commune	Nature	Date	Adresse
Vieux-Fort	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/01/21	87 Ruelle Denis Carriere,97141,Vieux-Fort
Vieux-Fort	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	02/02/21	1 Place Roger Bordy,97141,Vieux-Fort
Vieux-Fort	Manoeuvre de vannes	22/04/21	Rue de Blondeau,97141,Vieux-Fort
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	18/01/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Purge de réseau	03/02/21	160 Boulevard des Habissois Souverains,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	09/02/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Manoeuvre de vannes	01/03/21	97134RE00002,Réseau communal de Vieux-Habitants - 9740000001
Vieux-Habitants	Vérification ponctuelle de vanne	18/03/21	787 Route de Gery,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Manoeuvre de vannes	19/03/21	2400 Route de Val de l'Orge,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Purge de réseau	31/03/21	189 Chemin de Beauvallon,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	01/04/21	2003 Route de Gery,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien / Vérification de ventouses	16/04/21	52 Chemin Calebassier,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien / Vérification de ventouses	23/04/21	771 Chemin Ravine Jambau,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	27/04/21	1494 Chemin de Mont Val,97123,Baillif
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	30/04/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	04/06/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Purge de réseau	09/06/21	29 Chemin du Vieux Pont,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	10/06/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	22/06/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	30/06/21	2 Rue Victor Schoelcher,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/07/21	79 Chemin de Plantin,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Purge de réseau	10/09/21	189 Chemin de Beauvallon,97119,Vieux-Habitants



Commune	Nature	Date	Adresse
Vieux-Habitants	Purge de réseau	10/09/21	547 Chemin du Plateau,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16/09/21	284 Le Tuf,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16/09/21	2895 Chemin de Cousiniere,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	27/09/21	2895 Chemin de Cousiniere,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	27/09/21	284 Le Tuf,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	28/09/21	31 Chemin de Grande Ravine,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	30/09/21	31 Chemin de Grande Ravine,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	01/10/21	14 Boulevard des Habissois Souverains,97119,Vieux-Habitants
Vieux-Habitants	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	07/10/21	0,97119,VIEUX-HABITANTS,FRANCE
Vieux-Habitants	Purge de réseau	22/10/21	91, ALLÉE DES TAMARINIERS,97119,Vieux-Habitants,FRANCE
Vieux-Habitants	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	22/11/21	15 Route de Beausoleil,97134,97119,Vieux-Habitants



LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Basse-Terre	1	0	1
Bouillante	18	10	28
Vieux-Fort	3	6	9
Vieux-Habitants	16	14	30
Total	38	30	68

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Basse-Terre	Siège C G S P secteur Basse - Terre	Siège C G S P secteur Basse - Terre	13/12/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Groupe electrogene	28/01/21	Préventif
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	Groupe électrogene	28/01/21	Préventif
Bouillante	STATION DE POMPAGE DE MALENDURE(B)	Coffret électrique commande des pompes	05/02/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR DE MONCHY (B)	RESERVOIR DE MONCHY (B)	02/03/21	Curatif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	Armoire de télégestion	02/03/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	30/03/21	Curatif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	12/04/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	Groupe électrogene	07/05/21	Préventif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	Satellite de télégestion	20/05/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Armoire électrique local traitement	10/06/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	Groupe électrogene	18/06/21	Préventif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	Armoire électrique de commande	21/06/21	Curatif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	Electrovanne adduction bache	21/06/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR DE MALENDURE (B)	Stabilisateur hydro-altimétrique adduction	07/07/21	Curatif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	Sonde de pression de refoulement	06/08/21	Curatif
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	26/08/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR DE MALENDURE (B)	Coffret de télégestion	07/09/21	Curatif
Bouillante	RESERVOIR DE FALAISE (B)	Conc. Téléréleve G2 - Bouillante - Réservoir de Falaise	09/09/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Groupe electrogene	21/09/21	Préventif
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	Groupe électrogene	24/09/21	Préventif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Pompe doseuse HTH	29/09/21	Curatif



Commune	Installation	Équipement	Date	Type
Bouillante	RESERVOIR DE CRETE VILLAGE (B)	Satellite de télégestion	01/10/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	coffret électrique commande des pompes	20/10/21	Préventif
Bouillante	RESERVOIR DE MALENDURE (B)	Compteur énergie Réservoir de MALENDURE (B)	16/11/21	Préventif
Bouillante	STATION DE POMPAGE DE L'ENCLOS (B)	Ballon Anti-Bélier	08/12/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	coffret électrique commande des pompes	09/12/21	Curatif
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Groupe electogene	15/12/21	Préventif
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	Groupe électrogène	15/12/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	Groupe électrogène	12/03/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	Groupe électrogène	04/05/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	Groupe électrogène	07/05/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	Groupe électrogène	11/06/21	Préventif
Vieux-Fort	SURPRESSEUR MATOUBA (V-F)	Pompe de surface horizontale 1	16/06/21	Curatif
Vieux-Fort	SURPRESSEUR MATOUBA (V-F)	Satellite de télégestion	14/09/21	Curatif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	25/11/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	Armoire élec. contrôle de commande et de télétransmission	25/11/21	Préventif
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	02/12/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIR DE BELAIR (V.H.)	Eclairage reservoir 1projecteur	15/01/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Groupe electogene	28/01/21	Préventif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Groupe électrogène	28/01/21	Préventif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Groupe électrogène	29/01/21	Préventif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Coffret de tété-gestion	09/02/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIR DE MORNE MARIGOT 300m3 (V-H)	Stabilisateur hydro-altimétrique adduction	10/02/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Automate TSX	01/03/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Electrovanne (marche/arret station)	02/03/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	15/04/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Groupe électrogène	07/05/21	Préventif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Groupe electogene	11/05/21	Préventif



Commune	Installation	Équipement	Date	Type
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Groupe électrogène	11/05/21	Préventif
Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Capteur de Pression Analogique	11/05/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIR DE BELAIR (V.H.)	Armoire de tété-gestion	12/05/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Groupe électrogène	11/06/21	Préventif
Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE GERY BELAIR (V-H)	SURPRESSEUR DE GERY BELAIR (V-H)	15/06/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Groupe électrogène	18/06/21	Préventif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Compresseur d'air	22/06/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Stabilisateur de débit entrée (eau brute)	19/08/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Pompe doseuse HTH	19/08/21	Curatif
Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Armoire électrique	25/08/21	Curatif
Vieux-Habitants	RESERVOIR DE MORNE MARIGOT 300m3 (V-H)	Conc. Télérelève G2 - Vieux-Habitants - RE Morne Marigot	16/09/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Groupe électrogène	23/09/21	Préventif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Groupe électrogène	24/09/21	Préventif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Groupe électrogène	24/09/21	Préventif
Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Pompe de surface verticale 2	20/10/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	01/12/21	Curatif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Groupe électrogène	15/12/21	Préventif
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE VANIBEL LE NEUF (V.H.)	Groupe électrogène	21/12/21	Préventif
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Groupe électrogène	23/12/21	Préventif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Installation	Date
Bouillante	RESERVOIR DE MALENDURE (B)	30/06/21
Bouillante	STATION DE POMPAGE DE MALENDURE(B)	30/06/21
Bouillante	SURPRESSEUR DE BOIS MALHER (B)	30/06/21
Bouillante	STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	30/06/21
Bouillante	RESERVOIR DE LOQUET (B)	30/06/21
Bouillante	RESERVOIR DE BEAUREGARD (B)	30/06/21
Bouillante	RESERVOIR DE FALAISE (B)	30/06/21
Bouillante	RESERVOIR L'ENCLOS (B)	30/06/21
Bouillante	RESERVOIR DE CRETE VILLAGE (B)	30/06/21
Vieux-Fort	UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLDAT (V-F)	02/07/21
Vieux-Fort	RESERVOIR DE MATOUBA (Derrière Morne) (V-F)	02/07/21



Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	01/07/21
Vieux-Habitants	STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	01/07/21
Vieux-Habitants	RESERVOIR DE BELAIR (V.H.)	01/07/21
Vieux-Habitants	SURPRESSEUR DE GERY BELAIR (V.H.)	01/07/21
Vieux-Habitants	RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	01/07/21

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du programme contractuel

Un **Programme Contractuel du Renouvellement** correspond à un engagement du Déléguataire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Libellé Installation Principale	Matériel Libellé	NUMERO FIM	Type de renouvellement	Montant
RESERVOIR DE SCHOELCHER (V.H.)	Cheminée d'aération du réservoir - Chapeau de ventilation 1	98397005	Total	800 €
RESERVOIR DE SCHOELCHER (V.H.)	Cheminée d'aération du réservoir - Chapeau de ventilation 2	98397007	Total	800 €
RESERVOIR DE SCHOELCHER (V.H.)	Cheminée d'aération du réservoir - Chapeau de ventilation 3	98397006	Total	800 €
RESERVOIR DE SCHOELCHER (V.H.)	Cheminée d'aération du réservoir - Chapeau de ventilation 4	98397009	Total	800 €
RESERVOIR DE SCHOELCHER (V.H.)	Trappe ventilation bâche	98397014	Total	1 210 €
RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Débitmètre distribution eau traitée 700m3	97681933	Total	2 300 €
RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Débitmètre distribution Grande ravine	97681912	Total	2 300 €
RESERVOIRS DE MONREPOS (V.H.)	Débitmètre distribution Monrepos	97681914	Total	2 300 €
STATION DE POMPAGE DE L'ENCLOS (B)	Ballon Anti-Bélier	98251607	Total	7 000 €
STATION DE POMPAGE DE L'ENCLOS (B)	Pompe de surface verticale 1	98251444	Total	3 621 €
STATION DE POMPAGE DE L'ENCLOS (B)	Pompe de surface verticale 2	98251443	Total	3 621 €
SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Ballon anti belier	97677271	Total	18 000 €
SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Armoire électrique	97677270	Total	8 182 €
SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Compteur eau traitée refoulement	97677274	Total	2 100 €
RESERVOIR DE MORNE MARIGOT 300m3 (V-H)	Débitmètre distribution gravitaire	97677075	Total	2 100 €
SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Démarrateur surpresseur pompe N°1	97677275	Total	1 500 €
SURPRESSEUR DE MORNE MARIGOT (V-H)	Démarrateur surpresseur pompe N°2	97677272	Total	1 500 €
RESERVOIR DE MORNE MARIGOT 300m3 (V-H)	Sonde piézométrique	97676988	Total	400 €



SURPRESSEUR DE GERY BELAIR (V-H)	Pompe de surface verticale 2	98397871	Total	3 500 €
RESERVOIR DE MALENDURE (B)	Compteur distribution ET	97681961	Total	2 350 €
Total				65 184 €

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

Pas de dépenses en 2021

La garantie pour la continuité de service

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Libellé Installation Principale	Matériel Libellé	NUMERO FIM	Type de renouvellement	Montant
STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Boite de partialisation avec flotteur inox N°1	97088090	Total	2 491 €
STATION DE PRODUCTION DE BEAUGENDRE (V.H.)	Boite de partialisation avec flotteur inox N°2	97088091	Total	2 491 €
STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Boite de partialisation avec flotteur inox N°1	97088085	Total	2 491 €
STATION DE PRODUCTION DE DESMARAIS (B)	Boite de partialisation avec flotteur inox N°2	97088086	Total	2 491 €
Total				9 963 €

LE BILAN DU RENOUVELLEMENT

97400001- CA GRAND SUD CARAIBES EAU POTABLE																		
Bilan financier au titre du PROGRAMME de RENOUVELLEMENT																		
	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	PRG - 54	Total (€)
DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
Dotation (€)	23 602	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	70 805	47 203	1 062 076
COEFFICIENTS D'ACTUALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
Coefficient de la dotation K2	1.00000	1.02520	1.03620	1.10640														
Coefficient de report de solde K3	1.00000	0.99630	0.99540	0.99520														
Dotation actualisée (€)	23 602	72 589	73 368	78 339														247 898
Report de solde actualisé (€)		23 514	-8 756	-185 819														
Renouvellement Total		104 900	251 328	65 184														421 412
Grosses réparations																		
Total renouvellement (€)																		
Participation ou Engagement (€)																		
Solde (€)	23 602	-8 796	-86 716	-172 665														



97400001- CA GRAND SUD CARAIBES EAU POTABLE																		
Bilan financier au titre de la GARANTIE de RENOUELEMENT																		
	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	GAR - 52	Total (€)
DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
Dotation (€)	3 333	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	6 667	150 000
COEFFICIENTS D'ACTUALISATION	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
Coefficient de la dotation K2	1.00000	1.02520	1.03620	1.10640														
Coefficient de report de solde K3	1.00000	0.99630	0.99540	0.99520														
Dotation actualisée (€)	3 333	10 252	10 362	11 064														35 011
Report de solde actualisé (€)		3 321	7 689	10 130														
Renouvellement Total		5 848	7 872	9 963														23 683
Grosses réparations																		
Total renouvellement (€)																		
Participation ou Engagement (€)																		
Solde (€)	3 333	7 725	10 179	11 231														



97400001- CA GRAND SUD CARAIBES EAU POTABLE																		
Bilan financier au titre du FOND CONTRACTUEL RESEAU																		
	Réseau - 58	Réseau - 58	Réseau - 58	Réseau - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Réseau u - 58	Total (€)
DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		
Dotation (€)	1 200	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	2 400	54 000	
COEFFICIENTS D'ACTUALISATION																		
Coefficient de la dotation K2	1.0000	1.0252	1.0362	1.1064														
Coefficient de report de solde K3	1.0000	0.9963	0.9954	0.9952														
Dotation actualisée (€)	1 200	3 691	3 730	3 983													12 604	
Report de solde actualisé (€)		1 196	4 864	6 945														
Renouvellement Total			1 615														1 615	
Grosses réparations																		
Total renouvellement (€)																		
Participation ou Engagement (€)																		
Solde (€)	1 200	4 886	6 979	10 928														



ANNEXES COMPLEMENTAIRES



19.

LE GLOSSAIRE



Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).



Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégué prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégué fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégué, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégué (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégué dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.



Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.



Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimales, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).



Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.



20.

LES NOUVEAUX
TEXTES
REGLEMENTAIRES



NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES EAU POTABLE

Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2021 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

PROTECTION ET GESTION DE LA RESSOURCE

➤ Décret n°2021-588 du 14 mai 2021 relatif à la création d'un comité d'anticipation et de suivi hydrologique

Le décret a pour effet la création d'un comité d'anticipation et de suivi hydrologique en vue notamment de mieux anticiper et gérer les épisodes de sécheresse en métropole et dans les territoires ultramarins. Il est composé de membres issus des différents collèges du Comité national de l'eau.

➤ Décret n°2021-795 du 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse

Le décret :

Encadre la réalisation d'études d'évaluation des volumes prélevables dans les milieux naturels en période de basses eaux pour les usages anthropiques, sur les bassins en déséquilibre sur cette période ;

Renforce l'encadrement et l'harmonisation à l'échelle du bassin et du département de la gestion de crise sécheresse dans les zones d'alerte et la célérité des décisions afin de renforcer l'efficacité et l'équité de celles-ci ;

Simplifie le classement de bassins en zone de répartition des eaux où des exigences renforcées dans la gestion des prélèvements sont applicables, en unifiant la compétence au seul niveau du préfet coordonnateur de bassin ;

Renforce la compétence du préfet coordonnateur de bassin en matière de gestion quantitative de la ressource en eau et notamment en matière de cadrage et de portage des études d'évaluation des volumes prélevables et d'approbation de leur répartition entre usages ;

Améliore le contenu du dossier de demande et de l'arrêté d'autorisation unique de prélèvement prévue pour la gestion collective de l'irrigation en répondant aux insuffisances et incompréhensions signalées par le juge ;

Renforce le statut de prescriptions annuelles du plan annuel de répartition qui fixe précisément à chaque irrigant le volume auquel il a droit et les modalités de prélèvement et d'en accélérer l'établissement de manière à coller à la temporalité des campagnes d'irrigation.



ENVIRONNEMENT

- **Loi n°2020-1672 du 24 décembre 2020 relative au Parquet Européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée**

Ce dispositif législatif instaure de nouvelles mesures en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement qui sont les suivantes :

Création d'une nouvelle convention judiciaire d'intérêt public en matière environnementale (CJIP) : l'article 15 donne la possibilité au procureur de la République de proposer à une personne morale mise en cause pour un délit prévu par le code de l'environnement et ses infractions connexes, de conclure une CJIP ;

Une nouvelle spécialisation des juridictions judiciaires en matière environnementale : la loi introduit dans le code de procédure pénale un nouvel article 706-2-3 créant des pôles régionaux spécialisés en matière d'atteinte à l'environnement.

- **Décret n°2021-837 du 29 juin 2021 portant diverses réformes en matière d'évaluation environnementale et de participation du public dans le domaine de l'environnement**

Le décret modifie plusieurs dispositions du code de l'environnement compte tenu des évolutions apportées par la loi n° 2018-148 du 2 mars 2018 ratifiant les ordonnances n° 2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Ce décret modifie également des dispositions relatives à la nomenclature et à la procédure d'évaluation environnementale pour mieux transposer la directive 2011/92/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. Enfin, ce décret modifie également une disposition du code de la sécurité sociale.

- **Décret n°2021-1000 du 30 juillet 2021 portant diverses dispositions d'application de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique et de simplification en matière d'environnement**

Le titre III de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 a introduit plusieurs dispositions visant à accélérer et simplifier les procédures administratives applicables aux entreprises dans le domaine de l'environnement. Le décret vise principalement à prévoir les dispositions réglementaires nécessaires à son application.

Le décret retouche :

- La procédure d'autorisation environnementale ;
- La procédure d'enregistrement ICPE ;
- La demande de prolongation ou de renouvellement d'une autorisation environnementale ;
- La décision d'exécution anticipée des travaux ;
- La consultation du public en matière environnementale.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

- **Décret n°2021-474 du 20 avril 2021 relatif au paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux entreprises dont l'activité est affectée par une mesure de police administrative en réponse à l'épidémie du covid-19**



Le décret précise les bénéficiaires de l'interdiction des suspension, interruption ou réduction, y compris par résiliation de contrat, de la fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau et de l'obligation de report des factures dues pour ces fournitures, prévue par l'article 14 de loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

En revanche, les fournisseurs et services distribuant l'eau potable pour le compte des communes compétentes au titre de l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales, les fournisseurs d'électricité titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 333-1 du code de l'énergie et fournisseurs de gaz titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 443-1 du même code ne sont pas tenus d'appliquer les dispositions du VI de l'article 14 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 susmentionnée aux échéances de paiement de factures reportées en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19, exigibles entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai de deux mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

➤ **Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux**

En application de l'article R. 2112-2 du code de la commande publique, le présent arrêté approuve le nouveau cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Ce document fixe les conditions d'exécution de nature administrative applicables à cette catégorie de marchés publics. Son utilisation n'est pas obligatoire ; il ne s'applique qu'aux marchés publics qui s'y réfèrent expressément et il est possible de s'y référer tout en dérogeant à certaines de ses clauses dans les documents particuliers du marché.

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Les nouveaux CCAG issus des arrêtés du 30 mars 2021, entrés en vigueur définitivement le 1er octobre dernier, ont fait l'objet d'une nouvelle modification. Au-delà de simples retouches quant à la forme, quelques corrections plus conséquentes ont été réalisées. Elles constituent, d'après la DAJ, des harmonisations visant à "éviter toute difficulté dans l'interprétation des nouveaux CCAG". (**Arrêté du 30 septembre 2021 modifiant les cahiers des clauses administratives générales des marchés publics**)

➤ **Décret n°2021-631 du 21 mai 2021 relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives**

Les opérateurs économiques français, candidats à un marché public, n'auront plus à fournir à l'acheteur public un extrait du registre national du commerce et des sociétés (K pour les entreprises individuelles et K bis pour les sociétés commerciales) ou du répertoire des métiers pour attester qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'interdictions de soumissionner, mentionnés à l'article L. 2141-3 du code de la commande publique, liés à l'existence d'une procédure collective. Désormais, la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE, soit le numéro SIREN, suffira.

➤ **Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**